

## Durée de l'emploi

Le travail est d'une durée d'environ 4 à 7 mois pour les fermes laitières et la moisson des récoltes (de mars à octobre) et de 8 à 12 mois pour la culture maraîchère.

## Pour de plus amples renseignements

Résidents d'Ottawa, du Québec et des Maritimes

*M. P. Businger*

*Conseiller*

*Agriculture et Affaires sociales*

*Ambassade royale des Pays-Bas*

*Édifice Standard Life*

*275, rue Slater*

*Ottawa (Ontario)*

*K1P 5H9*

Résidents de l'Ontario et du Manitoba

*M. A.L. Rijpkema*

*Vice-consul, Immigration*

*Consulat général des Pays-Bas*

*1, rue Dundas ouest*

*Bureau 2106, C.P. 21*

*Toronto (Ontario)*

*M5C 1Z3*

Résidents de la Saskatchewan, de l'Alberta, et de la Colombie-Britannique

*M. A.M. LeRoi*

*Vice-consul, Immigration*

*Consulat général des Pays-Bas*

*C.P. 945, Succursale A*

*Vancouver (Colombie-Britannique)*

*V6C 2N7*



# République fédérale d'Allemagne

(Étudiants)

## Programme

Programme de travail étudiant de l'Association des professeurs d'allemand des universités canadiennes (l'APAUC)

## Domaines d'emploi

Les services hôteliers et les restaurants

## Admissibilité

- Être résident permanent du Canada;
- être inscrit à un établissement d'études postsecondaires, membre de l'APAUC;

- avoir entre 18 et 30 ans;
- posséder une bonne connaissance de l'allemand (une année d'université ou l'équivalent);
- ne pas avoir déjà bénéficié du programme. (Les boursiers du programme DAAD de Fribourg sont également admissibles.); et
- s'inscrire avant le 30 novembre.

## Déplacements

Le gouvernement du Canada assume, en certaines circonstances, les frais de déplacement encourus par les candidats, entre leur lieu de résidence et Toronto.